

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS MODIFICATIVE

SULLI

Renzo

Membre d'EPCI/Grenoble-Alpes Métropole

Élu(e) ou nommé(e) le : 18/09/2020

Déclaration déposée le : 25/01/2021 16:34:52

Renseignements personnels :

Année de naissance : 17/08/1949

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Retraitée

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
Néant	

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire depuis le 07/2020 Commentaire : Les rémunérations sont calculées à partir du renouvellement au poste de Maire en juillet 2020.	2020 : 15 432 € Net 2021 : 2 554 € Net
Vice-Président Grenoble-Alpes Métropole depuis le 09/2020 Commentaire : Les rémunérations sont calculées à partir de la nomination en temps de vice-président de l'EPCI en septembre 2020.	2020 : 4 051 € Net 2021 : 1 157 € Net

Observations

Je soussigné Renzo Sulli certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 25/01/2021 16:34:52

Signature : Renzo Sulli